

Forte du succès de la 1<sup>ère</sup> édition qui a réuni plus de 50 start-up candidates, et de la qualité des lauréats (Devinnova pour Myangel VitalSigns et Deepsense pour une alèse souple connectée), la Fondation Saint-Pierre organise en 2020 la 2<sup>ème</sup> édition du **Grand Prix de l'Innovation** pour la santé de l'enfant.

Cet appel à projets porte sur la recherche de **solutions innovantes** utilisant prioritairement l'ensemble des technologies numériques. Son but premier est, dans toutes les circonstances, **y compris les périodes de crise comme celle que nous traversons aujourd'hui, d'améliorer la qualité de vie de l'enfant malade et de réduire les inégalités d'accès à la santé.**

### OBJECTIFS DU GRAND PRIX

Le « **Grand Prix de l'Innovation pour la Santé de l'Enfant** » soutient des projets d'**innovation technologique** susceptibles d'**améliorer chez l'enfant une autonomie altérée par la maladie ou un handicap** et par là même de le projeter positivement dans la possibilité d'une vie d'adulte autonome et actif.

Pour cette édition 2020, la Fondation Saint-Pierre et ses partenaires s'engagent sur :

- une **dotation financière globale** de **100 000 euros**
- un **accompagnement du projet des lauréats**

Ces derniers seront choisis dans trois catégories : **Talent, Espoir et Idée.**

### CIBLES

Ce concours national est destiné **aux startups, laboratoires de recherche, associations et étudiants\*** qui se mobilisent, créent et inventent aujourd'hui le monde de demain. Ce grand prix est une opportunité unique de s'introduire sur un **marché, aujourd'hui peu investi mais porteur**, celui de la santé de l'enfant.

*\*catégorie Idée uniquement*

### DOTATION

Ce grand prix récompense un lauréat dans chacune des trois catégories :

- **Le prix Talent** récompense une innovation **déjà introduite sur le marché ou en phase de déploiement**. Il s'agit d'un produit nouveau, d'une nouvelle technique, de nouveaux services à la santé ou de nouvelles méthodes ou procédés de pratiques médicales. Sont incluses les innovations développées pour l'adulte qui cherchent à s'appliquer à l'enfant.

Dotation : 70 000 euros sur deux ans.

- **Le prix Espoir** récompense un projet au stade de développement : **maquettes ou prototypes** porteurs d'innovation, **non encore introduits sur le marché, ni mis en œuvre.**

Dotation : 25 000 euros sur deux ans.

- **Le prix Idée** récompense un projet au stade de concept **nécessitant le développement de maquettes et prototypes.**

Dotation : 5 000 euros.

## THEMES

L'appel à projets est axé autour de deux thèmes majeurs : la qualité de vie de l'enfant dans son environnement & la réduction des inégalités d'accès à la santé.

### Nouvelles technologies numériques pour l'autonomie de l'enfant malade & en situation de handicap

#### Qualité de vie dans son environnement

#### Réduction des inégalités d'accès à la santé

- **Qualité de vie de l'enfant dans son environnement** : innovation favorisant l'amélioration de la qualité de vie de l'enfant, et par là même de sa famille, dans son environnement.
- **Réduction des inégalités d'accès à la santé** : innovation numérique contribuant à améliorer l'orientation et les connexions à l'intérieur du réseau de santé, à travers tous les champs possibles de la télémédecine.

## CRITERES

**Prix Talent & Espoir** : Tout au long du processus de sélection, les projets seront évalués sur la base de 5 critères par des jurés indépendants :

- caractère innovant
- efficacité démontrée
- écoconception
- potentiel économique
- capacité à piloter et mener le projet

Les finalistes seront invités à venir présenter leur projet devant un grand jury.

**Prix Idée** : Pour le lauréat de cette catégorie, les projets seront évalués sur la base d'un seul critère : le caractère innovant. Une présélection sera effectuée par un jury spécifique. Les finalistes seront invités à venir présenter leur projet devant ce jury.

## CALENDRIER

